

## Question 2. La production de biens collectifs et la gestion des biens communs

### Synthèse élève

**Le marché est également défaillant en présence de biens collectifs et de biens communs.**

Un bien commun et un bien collectif partagent tous deux la caractéristique d'être **non excluables** (on ne peut empêcher personne de les utiliser, notamment sans payer). En revanche, un bien commun (contrairement au bien collectif) est **rival**, c'est à dire que les quantités consommées par un agent ne sont plus disponibles pour les autres.

Comme il est difficile de réaliser un profit alors que les consommateurs peuvent bénéficier d'un bien ou d'un service sans payer, les **biens collectifs** ne vont pas pouvoir faire l'objet d'une production marchande. Ce sont alors les pouvoirs publics qui vont financer la production des ces biens grâce aux recettes des prélèvements obligatoires, voire même parfois les produire directement (éclairage public, défense nationale, routes nationales...).

Les **biens communs**, comme beaucoup de ressources naturelles (forêts, poissons...), sont eux concernés par un risque de surexploitation par leurs utilisateurs, amenant alors des dégradations voire la possibilité d'une disparition de la ressource. C'est la « **tragédie des biens communs** ». Pour protéger les biens communs de cette « tragédie », les pouvoirs publics peuvent encadrer par exemple leur utilisation par la réglementation (quotas, interdictions...).